

Je suis opposé à ce projet éolien de Cernay en raison de son impact sur la biodiversité, et plus spécialement sur l'avifaune en période de nidification dont l'état initial présente de sincères et forts éléments nécessitant l'évitement de cette zone:

La conclusion sur l'état initial de cette étude est très explicite, page 136/239 :

« Sur le site, les principaux enjeux en période de reproduction sont liés aux espaces agricoles qui accueillent une avifaune de plaine, typiques des milieux ouverts cultivés : Busard cendré, Busard Saint-Martin et OEdicnème criard. L'Outarde canepetière, si elle n'est pas présente sur le site, est cependant connue pour se reproduire sur la commune limitrophe de Doussay (donnée connue la plus proche située à 3,8 km de la ZIP, selon la LPO Poitou-Charentes).

Le cortège forestier est caractérisé par la présence de quelques rapaces comme la Buse variable, l'Épervier d'Europe, le Faucon crécerelle ou encore la Chouette hulotte qui nichent vraisemblablement dans les boisements situés sur le site d'étude et ses alentours immédiats. Aucun rapace d'intérêt communautaire ne niche a priori au sein de la ZIP, toutefois la nidification de plusieurs d'entre eux est connue dans le rayon de 20 km autour (ZPS, ZNIEFF, connaissances associatives) : Bondrée apivore, Busard des roseaux, Circaète Jean-le-Blanc, et Milan noir. Autour des palombes, Faucon hobereau et Engoulevent d'Europe sont également considérés comme nicheurs dans l'aire d'étude éloignée. Toutes ces espèces peuvent être amenées à fréquenter le site du projet de manière occasionnelle. Au niveau de la ZIP, la présence de 5 espèces de pics, dont le Pic noir, est à signaler. »

Toutefois, cette conclusion est trompeuse puisque donne des informations incomplètes et erronées.

Concernant l'Outarde canepetière, il est affiché la présence d'Outarde la plus proche connue à 3,8km de la ZIP alors que dans la description des observations d'Outarde, page 134/239, la carte présentée affiche l'observation d'une Outarde à 1,8km de la ZIP selon les données de la LPO.

Concernant les rapace, il est noté « *la présence de quelques rapaces* » alors qu'en réalité il y a profusion de rapaces. Tous les jours, en passant en voiture ou à pied sur la ligne verte, vous rencontrerez assurément Buse variable, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, mais également des busards cendrés.

Concernant les Pucidés, la conclusion note sur un ton lacunaire la présence de 5 espèces de pics !!! QUEL site peut se targuer de la présence de Pic noir, Pic vert, Pic épeiche, Pic épeichette, Torcol fourmilier !!!!

2 Torcols fourmiliers ont été observés sur le site, et lorsqu'on lit l'historique de ses effectifs, c'est dramatique : « *Le statut de l'espèce est encore plus préoccupant en Pays de la Loire où il est considéré comme étant « en danger critique » (entre 8 et 24 couples au niveau régional). En Vendée, l'effectif nicheur est estimé entre 1 et 3 couples nicheurs sur la période 2007-2012.* » (page 129/239)

Aucune donnée postérieure à 2012 n'est présentée mais la situation de déclin massif de ce Pucidé ne paraît pas pris avec le sérieux qu'il mérite.

L'état initial sur l'avifaune paraît assez exhaustif, malgré des éléments approximatifs, mais cet état initial ne semble pas ou très mal appréhender la richesse du site et les dangers qui planent sur de nombreuses espèces fortement menacées.

Pour ces légèretés, merci de rendre un avis défavorable.

